

P1D – 22/12/20172017

**Appel à candidature sur poste à exigence particulière
Année scolaire 2017-2018**

Enseignant en UPE2A – circonscription d'Avignon 2

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature lancé sur le poste à exigence particulière d'enseignant en UPE2A rattaché à la circonscription d'Avignon 2, offert à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste (en pièce jointe) peuvent postuler selon la procédure suivante :

La fiche de candidature et une lettre de motivation devront être transmises au supérieur hiérarchique **pour le lundi 15 janvier 2018**, délai de rigueur (avec copie au Pôle 1^{er} degré **par mél** à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

Le supérieur hiérarchique fera parvenir la candidature avec avis à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le jeudi 18 janvier 2018**.

- **Le recrutement, pour un poste à exigence particulière, nécessite une vérification préalable de la compétence détenue ; le départage des candidats retenus se faisant au barème.**
- **Les règles d'affectation sur les postes à exigence particulière sont hiérarchisées de la façon suivante :**

1/ affectation des titulaires de la qualification

2/ affectation des non titulaires

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré / Moyens - RH

Fiche de poste enseignant en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

La mise en place d'UPE2A s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n°2012-141 du 2/10/2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012).

Objectifs :

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de la scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.

Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours. L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture est celui du droit commun et s'applique aux élèves allophones arrivant sur le territoire.

Profil :

Tout enseignant titulaire du 1^{er} degré du département du Vaucluse, volontaire, exerçant à plein temps, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou justifiant d'une expérience auprès des EANA et/ou auprès des EFIV.

Missions de l'enseignant d'UPE2A :

L'enseignant d'UPE2A en école a pour mission :

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves allophones nouvellement arrivés en France ayant ou pas suivi un cursus scolaire dans leur pays d'origine.
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe
- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'école
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'école afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource.
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles.
- de préparer les élèves au DELF PRIM.
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'école
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV
- d'autre part, l'enseignant d'UPE2A peut être amené à prendre en charge des élèves EFIV (élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs).

Qualités, compétences attendues :

- connaissance du public allophone / du public EFIV
- connaissances didactiques du FLE/FLS.
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation.
- aptitude au travail en équipe.
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires.
- volonté d'implication personnelle, disponibilité.

L'enseignant est placé sous l'autorité directe de l'IEN de circonscription d'Avignon 2.

FICHE DE CANDIDATURE POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE

NOM et Prénom :

Pôle 1^{er} degré
Moyens-RH

Affectation actuelle :

Dossier suivi par
Gabriel Duboc

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Sibylle BORREDA
Sabine CANAVESE

Circonscription :

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44

Adresse personnelle :

Fax
04 90 27 76 75

N° de téléphone :

Mél.
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

E-mail :

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Diplômes et date d'obtention :

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

.....

A _____, le _____
(signature)

La fiche de candidature est à adresser au supérieur hiérarchique pour le **lundi 15 janvier 2018**, délai de rigueur. Il convient également d'adresser une copie au Pôle 1^{er} degré **par mél** à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr